L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR JÉROME BAYON.

SAMEDI, (MATIN) 26 MAI 1832.

GOUVERNEUR.

J. B. DAWSON.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE ORLÉANS, 26 mai.

Le courrier du nord ne nous a apporté aucune nouvelle.

Nous nous sentions à peine le courage de nous livrer à l'examen du long rapport fait au congrès sur l'administration de la Banque des Etats-Unis ; après avoir plusieurs fois jeté les yeux sur ce volumineux document, et nous être pénétrés de son importance nous hésitions encore, quand un heureux hasard a fait tomber entre nos mains l'excellent résumé qu'en a donné un journal de New-York; nous n'avons pas un mot à y ajouter, et nous ne croyons pouvoir mieux faire que de l'offrir aujourd'hui à nos abonnés. Le renouvellement de la charte de cette banque est une question dont rien encore ne peut faire prévoir la solution.

Quelques personnes nous ont quelquefois reproché de mettre de la partialité dans notre opinion contre le gouvernement actuel du Mexique. Nous croyons pouvoir affirmer qu'elles se sont méprises sur nos motifs, et qu'elles n'ont pas assez approfondi la conduite de ce gouvernement. Quand il n'aurait contre lui que la manière dont il s'est formé, l'usurpation de son chef, et la mort barbarement injuste infligée à l'un des plus illustres patriotes du pays, ces causes seraient plus que suffisantes pour soulever le mépris ou la haine dans le cœur de tout honnête républicain, de quiconque ne comprend la liberté qu'avec le respect aux institutions et aux lois, qui voit une amère et insultante dérision de la république dans un homme qui foule aux pieds les lois sous le prétexte de les venger, et, au mépris du vote de tout un peuple, vient s'asseoir insolemment dans le fauteuil présidentiel. Ces puissantes raisons, que nous avons fait valoir plusieurs fois en faveur de notre opinion, et que la presse indépendante n'aurait pas manqué d'alléguer au Mexique, si un pouvoir tyrannique pire que tout ce qu'on nous raconte de l'Europe ne l'eût condamnée au silence, sont aujourd'hui sous la plume et dans la bouche de tous les partisans du général Santa-Anna. Bustamante est hautement traité d'usurpateur et considéré comme seul cause du meurtre juridique de l'infortuné Guerrero ; si la justice divine et humaine n'est pas un vain mot dont on effraie ici bas les ames timorées, cet acte exécrable de la plus lâche et de la plus sanguinaire politique recevra bientôt le châtiment exemplaire qu'il mérite. Les ames damnées du héros de Jalapa n'ont pas peu contribué non plus par leur conduite à rendre odieux le régime actuel ; on se rappelle qu'un général, commandant à ce que nous croyons à Guadalajara voulait faire fusiller un imprimeur, pour avoir inséré dans son journal un article qui lui déplaisait. Cet exemple édifiant de la justice distributive du général Inclan, qu'heureusement on ne lui laissa pas le temps de mener à fin, vient d'être imité aujourd'hui par un sergent le journal *El Duende* rapporte à ce sujet l'anecdote suivante:

"GENTILLESSE BUSTAMANTINE.—Le sergent Jacob Sauceda, de la milice civique de San-Juan del Rio conduisait de Querétaro dans cette capitale (Mexico), un corps de 300 hommes. Arrivé à l'*hacienda* d'Arroyo Sarco, il eût avis par un caporal de l'escorte, qu'un homme de cette troupe, nommé Santas Rojas, avait voulu s'enfuir; et sans plus de cérémonie Sauceda la fit fusiller ! Nous recommandons au souvenir de nos compatriotes cette *gentillesse bustamantine*, qui sera sans doute récompensée par le tyran de Mexico. Sous la domination de ce monstre, ses agents ont disposé de la vie et des biens des hommes, sans se conformer à d'autres lois que leurs préjugés ou leurs caprices. Vive le plan de Jalapa ! vivent les soutiens de la constitution et des lois."

LISTE DES PASSAGERS, partis hier sur le *Bolivar*, allant au Havre :

M. Frey et ses deux enfants ; Mlle. Fabre Daunoy; M. Lebœuf, sa femme et son fils ; Mme. Lefebvre ; MM. Paya, Binoche, Dubalen, Maingonnat, Pesson, Lobre jne., Samuel Kohn, L. Arnaud, Léopold Mathieu, F. Wartelle, Astier, Ferouilh, F. E. Dupuy, Quemper, Richardson, Vignan et Antoine Ponce.

On se rappellera qu'une résolution adoptée le 14 mars par la Chambre des Représentans, créait une commission de sept membres chargée d'instituer une enquête sur l'administration de la Banque des Etats-Unis. Cette commission se rendit à Philadelphie le 23 du même mois et y commença son investigation. Depuis quelque tems ses travaux sont terminés, et elle vient d'en présenter le résultat à la chambre, par l'organe de M. Clayton, son rapporteur.

[illegible]us ne prétendons pas donner à nos lecteurs le ré[illegible] de ce rapport qui couvre sept ou huit colonnes [illegible] impression très serrée ; nous en extrairons seu[illegible] les faits qui nous ont paru d'un intérêt général. [illegible] remarquerons en passant que le rapport n'a été [illegible] par la commission qu'à la majorité de quatre [illegible] que M. Adams, un des membres qui ont pro[illegible] contre ses conclusions, a déclaré à la chambre [illegible] ne contenait pas une seule phrase à laquelle il [illegible]nné son assentiment.

[illegible]ur mettre de l'ordre dans son travail, la commis[illegible] s'est posé deux questions à approfondir, en laissant [illegible] chambre le soin de les résoudre et d'en tirer les [illegible]tions.

[illegible] La charte de la Banque a-t-elle été violée ?

[illegible] Parmi les opérations de la Banque, y en a-t-il [illegible]uelques unes qui puissent détruire ses droits à la [illegible]nce publique, ou que la législature pût prohiber [illegible]enir ?

[illegible] premier chef a été subdivisé en six cas différens.

[illegible] Prêts usuraires.

[illegible] Emission de traites sur les différentes succursales comme monnaie courante.

[illegible] Ventes d'espèces, et surtout des monnaie américaines.

[illegible] Ventes de rentes de l'état, obtenues du gouvernement en vertu d'acte spéciaux du Congrès.

[illegible] Donations a des routes, canaux et autres entreprises.

6o. Construction de maisons destinées à être louées ou vendues, et d'autres bâtimens pour le même objet.

Interrogé sur le premier de ces chefs d'accusation, le président de la Banque a répondu qu'il n'était jamais venu à la connaissance de l'administration qu'aucune des succursales eut perçu un intérêt usuraire sur des prêts déguisés ou sur des lettres de change tirées et payables dans les Etats-Unis.

Sur le second, la commission réfère la chambre à la pièce No. 3 annexée au rapport, et dans laquelle sont eclaircies à fond la cause et l'origine de la mise en circulation des traites sur les succursales. D'après une table dressée par la banque, il paraît qu'elle a émis pour $10,781,635 de ces traites, dont elle a en portefeuille une somme de $3,371,544 ; reste donc en circulation $7,410,091.

Le troisième cas est la vente d'espèces, et surtout de monnaie américaines. L'attention de la commission a été dirigée sur ce point par le fait que le gouvernement a eu, dans une occasion, à payer à la Banque 2 pour cent sur 10,000 piastres espagnoles dont le service de la marine réclamait l'envoi dans l'Amérique du Sud. Sur ce point, le président répondit que la banque était autorisée à acheter et à vendre des matières d'or et d'argent. Toutes les monnaies étrangères, quoiqu'elles soient paiement légal, peuvent être considérées comme marchandise et la Banque les ayant achetées à prime les vend aussi à prime. L'obligation de la Banque est de payer en monnaie américaine ou en monnaie légalisée ; si les monnaies étrangères valent plus, soit d'après leur titre soit d'après leur cours sur la place, que la monnaie américaine, cette différence de valeur doit égaler la différence en espèces et il n'y a pas de raison pour que la Banque doive céder ces monnaies au dessous de leur prix réel, plutôt que ses traites ou ses lettres de change.

La commission a cru de son devoir d'appeler l'attention des chambres sur la vente de rentes obtenues du gouvernement d'après des actes spéciaux du Congrès, ce qui constitue le quatrième cas. Le droit que possède la Banque d'acheter et de vendre des rentes est un droit spécial ; elle ne peut l'exercer qu'en vertu d'une loi votée par le Congrès. Il est stipulé dans sa charte qu'une partie de son capital pourra être payée en rentes sur l'état, et c'est de ces rentes qu'elle peut disposer. Mais cette faculté comprend-elle aussi les emprunts du gouvernement que des actes du Congrès lui accordèrent par la suite ? La commission pense le contraire, à moins toutefois que la loi ne lui en donne le pouvoir.

Les donations à des routes, canaux et autres entreprises, qui s'élèvent à $,620 dollars, forment le cinquième chef. Les deux plus fortes, montant ensemble une somme de $3,000, ont été accordées à des routes à barrières, et cela après que le gouvernement avait refusé de faire aucune allocation pour des objets de même nature.

Quant au sixième cas, qui est la construction de maisons ou autres bâtimens destinés à être loués ou vendus, la commission, après avoir rappelé à la chambre l'article de la charte qui interdit cette spéculation à la banque, se borne à citer les contraventions qui y ont été faites.

Sur la seconde question générale, y a-t-il eu quelque faute commise par l'administration de la banque, la commission déclare qu'appréciant toute la délicatesse de sa mission et la responsabilité qu'elle assumait en examinant les livres et les opérations de la banque, elle a dû se garder de porter son investigation dans les affaires des particuliers, à moins que l'intérêt public ne s'y trouvât mêlé et compromis.

La commission discute fort longuement un prêt de 52,000 dollars, faits aux éditeurs d'un journal de N. York. Elle passe ensuite à l'examen des escomptes accordés à M. T. Biddle. La pièce No. 14, qui contient l'extrait de son compte depuis le 15 septembre 1830 jusqu'au 15 février 1832, montre que dans le mois d'octobre 1830, la banque lui a escompté une somme de 1,120,000 dollars, et qu'il n'y a pas eu de mois où ses escomptes ne soient allés à plus de $400,000. Cette excessive libéralité envers quelques individus ou maisons de commerce paraît d'autant plus mal entendu qu'elle empêche la banque de remplir un de ses premiers devoirs, qui est de faciliter les affaires en prêtant aux négocians dans les momens de gêne ; d'ailleurs ces énormes avances, faites à un faible intérêt lorsque l'argent est abondant, sont toujours suivies par un excès de production et d'importation, qui produit des embarras pécuniaires et crée une détresse générale.

Poursuivant cet examen, la commission trouve que dans l'espace de quatre mois, du 14 octobre 1831 au 14 février 1832, la banque a acheté de Th. Biddle & Cie. pour une somme de $1,794,060 79 de traites sur l'étranger.

La pièce No. 19 donne le tableau des escomptes à la banque de Philadelphie. Le 9 Avril 1832, ils s'élevaient à $7,939,679 52 ; plus de deux tiers de cette somme, c'est-à-dire $5,435,111, avaient été payés à 99 personnes; une seule maison en avait obtenu près du dix-septième et plus de trois millions se trouvaient répartis entre 27 autres.

Le mouvement considérable des espèces et les diverses spéculations de la Banque sur l'or et l'argent ont attiré l'attention de la commission. Les renseignemens qu'elle fournit à ce sujet sont détaillés. Dans l'année 1831, la Banque a exporté ;

à Londres, en monnaie mexicaine,	$255,00 00	
à Paris, id. id.	620,000 00	
à Paris, en or,	247,000 00	
à Paris en matières d'or et d'argent,	180,000, 00	
		$1,302,000 00

La somme totale des exportations depuis 1819 est ainsi répartie :

Or,	$2,387,927 50	
Argent,	599,717 00	
Lingots,	1,871,111 00	
		$4,858,755 50

Depuis l'année 1824, les achats de la banque ont été

en argent	$605,850 00	
en or	17,596 00	
en lingots d'or	438,000 00	
		$1,061,446 00

Depuis l'année 1817, les ventes ont été

en or américain	$84,784 44	
en or anglais, français et espagnol	48,291 35	
en argent	6,051,884 50	
		$6,184,910 29

Depuis l'année 1820, la Banque de Philadelphie et la succursale de New-York ont tiré des autres banques établies dans les Etats du Sud et dans celle de l'Ouest, en espèces, une somme de.......... $22,523,387 94

Le total des espèces qu'elles ont remises à ces mêmes établissemens, pendant le même espace de tems, est de.......... 896,472 10

La commission n'a point cherché à connaître quels ont été les bénéfices de la Banque sur l'exportation des espèces ; mais d'après les sommes exportées, ils ont dû être très considérables.

La prime que la Banque a encaissée sur les espèces qu'elle a vendues, est de.......... $97,140 56

Elle a payé sur ses achats.......... 19,171 85

Reste donc en bénéfice...... $77,968 71

La commission ne peut passer sous silence le nombre toujours croissant des succursales établies depuis 1822. Ce fait, en ce qu'il signale aux chambres le principal moyen que possède la Banque d'étendre son influence, mérite toute leur attention. Les besoins du public ont pu réclamer quelques unes de ces succursales qui sont devenues fort utiles à la Banque, mais le plus grand nombre ne peuvent produire que des maux réels. Dans une lettre en date du 27 mai 1819, qu'il adressait à M. Crawford, alors secrétaire d'état, M. Cheves lui disait : "Les succursales sont trop multipliées; leurs directeurs se laissaient influencer par des motifs d'intérêt ou personnel ou local, et leurs opérations font ressortir les vices de l'organisation de la Banque." Il ajoute un peu plus loin : "Le véritable mal qui nous mine et nous dévore, c'est un excès d'opérations de banque. Les facilités excessives qu'ils rencontrent, engagent les spéculateurs dans des constructions de bâtimens, de manufactures, dont leurs moyens ne peuvent soutenir les énormes dépenses et qui les écrasent sous leurs ruines."

Dans l'année 1819, il existait de grands abus dans les succursales ; M. Cheves en parle sans réserve, soit dans son rapport aux actionnaires, soit dans sa correspondance avec M. Crawford. Les preuves même en existent, car en jetant les yeux sur les comptes, on voit qu'au 1er. janvier dernier, la perte totale de la Banque sur un capital de seize millions et demi était, en nombres ronds, de $328,000 ; tandis que la succursale établie à Baltimore, sur un capital d'un million et demi, avait perdu $1,662,000 et celle de Norfolk, sur un capital d'un demi-million, $229,000. Il en est ainsi de toutes les autres, leurs pertes sont dix fois plus fortes que celle de la banque de Philadelphie, en proportion de leurs capitaux. Il est juste de dire que ces pertes énormes avaient été essuyées avant l'année 1819; cependant quelle autre conséquence peut-on tirer de ces faits, si ce n'est qu'il y a eu de grandes fautes dans l'administration de ces divers établissemens ?

Voici quelle est la situation présente de la Banque: le 1er. mars, il y avait en caisse 6 millions en espèces, $3,640,000 en billets d'autres banques, mais point d'inscriptions de rentes consolidées. L'actif se montait donc à $9,640,000, pour faire face à une circulation de $23,717,000 ; si vous ajoutez à cela $17,050,000 ; de dépôts exigibles à chaque instant, et $1,876,000 de dettes à l'étranger, vous reproduirez une somme de $42,643,000 dont la Banque se trouve grevée, et cela au moment où la réaction qui a commencé le 7 octobre dernier s'étend sur tout le pays.

Cette situation a conduit la commission à remarquer un fait assez singulier, c'est que depuis le 1er. septembre dernier la Banque a beaucoup augmenté la somme qu'elle avait en circulation. De 22,399,447 52, le chiffre de cette somme s'était élevé le 1er. avril à $23,717,441 14, ce qui laisse une différence de $1,317,993 62 dans l'espace de six mois. La Banque avait alors entrepris d'arrêter l'exportation des espèces en livrant au commerce ses traites à un taux si modéré qu'il n'y avait plus de bénéfice à expédier du numéraire. Pour arriver à ce but, elle épuisa tous ses moyens ; elle remit en Europe plus de 5 millions et cependant elle devait encore à l'étranger plus d'un million 700,000 piastres. La cause de cette spéculation n'a pas cessé d'exister, de plus la circulation de la Banque est augmentée et sans la baisse qu'a éprouvée le numéraire en Europe, on continuerait toujours à en exporter.

Pour bien connaître comment les directeurs étaient élus, la commission avait dès l'abord demandé quel était depuis 1823 le nombre de votes recueillis à chaque élection; combien étaient donnés en personne, et combien par procuration. Ces renseignemens ne lui furent pas fournis, mais la pièce No. 41 qu'elle reçut, montre que le nombre des procurations s'élève à 4,533; que le président en possède en son nom 1456, et conjointement avec d'autres personnes en sa qualité d'administrateur 1684, ce qui lui donne le moyen d'exercer une influence décisive sur le choix des directeurs. Il n'entrait certainement pas dans les idées de ceux qui rédigèrent la charte de la Banque de lui confier ce pouvoir, lorsqu'ils limitèrent à 30 les voix de chaque actionnaire quel que fût le nombre de ses actions. Il est évident que cette clause avait au contraire pour but d'empêcher que les affaires de la Banque ne tombassent entre les mains d'un petit nombre d'individus.

Après quelques réflexions sur la manière superficielle et bien imparfaite dont elle a rempli sa mission, mais que lui a imposée le peu de temps que la chambre lui avait accordé, la commission conclut toutefois des renseignemens qu'elle a obtenus, qu'elle est autorisée à déclarer que la Banque ne doit pas, du moins à présent, obtenir une seconde charte.

"Il est démontré par les faits que nous venons de citer, dit le rapporteur, que le prochain remboursement de la dette publique et les fluctuations du revenu de l'état ont exercé une influence positive sur la circulation et les opérations de la Banque. C'est pourquoi il semble plus judicieux à votre commission de ne point décider la question d'accorder une nouvelle charte à cette institution ou à toute autre banque nationale, avant que la dette publique n'ait été remboursée et que le revenu du gouvernement n'ait été réduit de manière à n'en pas excéder les dépenses." (*Cour. des E.-U.*)

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Goël. San Antonio, Lust, Havane, Tufts & Co.
Goël. Elizabeth, Eldridge, Mobile, S Wescott
Goël. Lady Tompkins, Arnaux, Tabasco, A Baron

ARRIVÉS.

Goël. New-Packet, Manson, de New-York.
Bateau à vap. Louisiana, Maynard, Louisville.
Bateau à vap. Oucha, Pierce, Cincinnati.
Bateau à vap. Paul Clifford, Gordon, Opelousas.
Bateau à vap. James Monroe; Templeton, Florence.
Bateau à vap. Baltic, Steel, Louisville.
19 chalans du Tennessée, avec 6723 balles coton.
10 chalans du Kentucky, avec 665 boucauts tabac.
2 chalans du Kentucky, avec du whiskey, &c.

MAIRIE DE LA N.-ORLEANS.

LE cours de la farine fraîche est aujourd'hui de $5, 00 par baril ; d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi,) 47 onces de pain pour un escalin.

26 mai D. PRIEUR, Maire.

P. DU BERTRAND a transporté son bureau au No. 61, rue St.-Louis, vis-à-vis la Nouvelle Bourse. 26 mai—6

SUCRE.—33 caisses beau sucre de la Havane, à vendre par THAYER, HURD & Co.
26 mai rue des Magasins, No. 29.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public que dimanche, 27 du courant, il fera l'ouverture de son établissement, situé au port Pontchartrain, à un îlet du *Rail-Road*, et face au lac.

Il n'a rien négligé pour rendre cet établissement agréable aux personnes qui voudront l'honorer de leur présence ; on y trouvera :

Un Café pourvu des meilleures liqueurs qu'on puisse se procurer ici ;

Une salle de Billard ;

Un Restaurant dont le buffet sera toujours approvisionné des meilleurs productions que fournit le marché.

Il s'est précautionné des objets nécessaires pour pouvoir offrir aussi bien que qui que se soit, du poisson frais aux amateurs.

Il a des chambres particulières pour les sociétés qui en désireront :

On trouvera à toute heure de jour, une des voitures qui font constamment le voyage du Rail Road au Bayou St. Jean.

Il fera ainsi que ses employés tout ce qui dépendra de lui pour mériter sa part du patronage qu'on voudra bien leur accorder. [26 mai—4] Ms. CHAPUS.

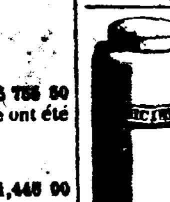

Les soussignés ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils viennent de recevoir de Philadelphie, par le navire Chester, un assortiment complet de DROGUES les plus fraîches, et toute espèce de PLANTES MÉDICINALES,—ainsi que plusieurs Huiles volatiles ; savoir :—de NOIX MUSCADE, de CAMOMILLE, de VALERIENNE, de CUBEBE, de ROSE, de NEROLI, &c. &c., ainsi qu'un choix d'autres articles de pharmacie.

P. ARNAUD & Co.,
26 mai—3 *Encoignure Toulouse et Dauphine.*

CINQ PIASTRES DE RÉCOMPENSE.

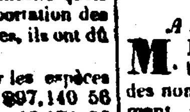

Volé ou égaré du No. 100, rue Royale, un petit CHIEN blanc, ayant les oreilles noires. Il répond au nom de SPOT. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le ramènera à la demeure ci-dessus indiquée. 26 mai

CALLIGRAPHIE.

SYSTEME CASTÉRIEN.

A l'encoignure des rues de Chartres et Conti.

M. DOLBEAR informe respectueusement les habitants de la Nouvelle-Orléans, que par suite des nombreuses sollicitations qu'il a reçues dernièrement, il continuera à donner des leçons dans cette ville quelques semaines de plus qu'il ne le pensait d'abord. En conséquence, les personnes qui voudraient commencer *immédiatement*, pourraient encore avoir le temps de faire un cours complet. D'après les succès qui sont toujours résultés des instructions de M. Dolbear sur ce système, il peut avec confiance assurer les habitants de cette ville, que le griffonnage le plus illisible peut être, en quelques leçons, échangé pour une écriture aisée, rapide et élégante.

Les dames et les messieurs sont respectueusement invités à venir examiner les nombreux spécimens de l'écriture des personnes qui ont pris des leçons de lui dans cette ville. Les dames peuvent prendre des leçons soit à son Ecole d'Ecriture, soit chez elles. Il invite aussi en particulier les parents, les *professeurs*, les hommes d'affaires et les personnes qui ont une belle main.

N. B. M. Dolbear donne aussi avis que son frère et lui ont été dernièrement nommés *seuls agents*, dans les états du sud et de l'ouest, pour le débit de l'unique édition de ce système qui ait jamais été publiée aux Etats Unis.

NOUVELLE ORLEANS, 12 mai.

Sur l'invitation de M. Dolbear, professeur d'écriture dans notre ville, d'après le système castairien, nous avons examiné avec soin les spécimens de l'écriture de ses élèves, dont l'âge est de 8 à 50 ans, après un cours complet d'instruction ; et c'est avec la plus grande satisfaction que nous pouvons attester les progrès *rapides*, si non sans exemple, qu'ils ont faits.

D'après les spécimens que nous avons vus, et l'examen du système, nous ne pouvons que partager l'opinion que ce système est de beaucoup supérieur à tous ceux qui ont été pratiqués jusqu'ici. Si c'est un perfectionnement utile ou désirable que d'avoir une écriture *élégante, rapide* et de *bon goût*, c'est d'après les principes de ce système qu'on peut l'acquérir. C'est pourquoi nous engageons vivement le public à accorder un patronage libéral à un précepteur dont le talent est du premier ordre, et dont les travaux promettent d'être si utiles à notre communauté et à d'autres.

Rév. C. MAENHAUT.
D. PRIEUR, *maire.*
A. B. ROMAN, *gouverneur.*
A. GRAILHE.
Rév. ORSAMUS NASH.
J. W. EGNEW.
Rév. GORDON WINSLAW.
WILLIAM POPE.
D. MORPHY. 26 mai—4

AVIS AUX CAPITAINES DE NAVIRES ET DE BATEAUX-A-VAPEUR.

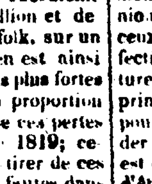

Le mulâtre JACKSON, annoncé hier comme étant parti marron, a été vu hier, vers 3 heures de l'après-midi, dans la rue Girod, entre celles du Camp et des Magasins. Il avait avec lui deux paquets de linge, et était vêtu d'une levite bleue, une cravate de soie verte et un chapeau de matelot. Il causait avec un conducteur de dray, et l'a amené ensuite dans un cabaret voisin, où il lui a payé à boire; après cela il l'a prié de transporter un coffre. On présume de là qu'il a l'intention de partir sur un navire ou un bâteau-à-vapeur.

On poursuivra rigoureusement celui qui chercherait à cacher ou aider à faire évader cet esclave ; et les capitaines de navires et bâteaux à-vapeur feraient bien d'examiner s'il n'est pas à leur bord, avant de partir, afin de s'éviter beaucoup de tracas et de dépenses.

26 mai—1

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mercredi, 6 juin, à 5 heures, au Principal, les articles suivants : 3 ballots de faulx, marqués H et C; 3 sacs de chaînes, marqués 1767 IGI; une caisse de savon marquée HD; une enclume, un baril de clous, 34 quartaux de vin, marqués 5C, saisis à la poursuite de Barstow Adams.

26 mai L. DAUNOY, marshal.

Le Maire, Aldermen &c. vs. S. Green et Short.

EN vertu de deux *writs de fieri facias* à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mardi, 5 juin, à midi, encoignure des rues de Chartres et St.-Louis, un cheval blanc, saisi dans l'affaire ci dessus.

26 mai L. DAUNOY, marshal.

A VENDRE par le soussigné, reçu par le navire la Zilia, capitaine Bergey :
Vin rouge de Médoc, 1ère. qual. en barriques,
Dito dito, qualité très supérieure, do.
Dito dito, dito, en demi barriques,
Dito en caisses de 12 bouteilles, reçu par divers navires
Vin de Champagne en paniers de 12 bouteilles.
25 mai J. B. LABATUT.

CAFE.—19 boucauts et 15 tierçons Café de St.-Yago, qualité supérieure, à vendre par THAYER, HURD & Co.
25 mai rue des Magasins, No. 29.

TABAC de la Havane, de St.-Yago et du Kentucky, convenable aux cigarriers, à vendre par THAYER, HURD & Co.
26 mai rue des Magasins, No. 29.

CHAUX.—1200 barriques reçues par le navire Georges, à vendre par WM. G. HEWES.
8 mai

Nous sommes autorisés à annoncer que les personnes suivantes seront soutenues en juillet prochain, à l'élection de représentans:

ZÉPHIR CANNONGE, | B. MARIGNY,
WM. F. DUPLESSIS, | ANTONIO DUCROS,
ALBERT HOA, | S. DIXON,
FÉLIX-LABATUT.

COMMUNIQUÉ.

M. l'Editeur:—Un grand nombre de vos abonnés vous prient d'annoncer dans votre intéressant journal, le ticket suivant, qui sera soutenu à l'élection de juillet prochain par de NOMBREUX ELECTEURS.

[illegible] ALLARD, | B. MARIGNY,
[illegible]PIERCE, | J. R. GRYMES,
S. [illegible] DIXON, | ZÉPHIR CANNONGE,
J. M. KENNEDY.

TICKET INDEPENDANT.

Mr. l'Editeur:—Nous vous prions d'annoncer les personnes qui doivent comme candidats pour la Chambre des Représentants, à l'élection de juillet prochain.

UN GRAND NOMBRE D'ELECTEURS.

ZÉPHIR CANNONGE, | B. MARIGNY,
FÉLIX LABATUT, | ANTONIO DUCROS,
WM. F. DUPLESSIS, | ALBERT HOA,
CHARLES F. DAUNOY.

COMMUNIQUÉ.

Les personnes suivantes seront soutenues à l'élection prochaine par un FORT PARTI.

ZÉPHIR CANNONGE, | E. A. CANON,
B. MARIGNY, | ANTONIO DUCROS,
F. LABATUT, | LOUIS ALLARD,
JOHN R. GRYMES;

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI.

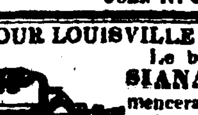

Le bateau à vapeur LOUISIANA, capit. MAYNARD, commencera à charger lundi. Ayant la majeure partie de son chargement engagée, il partira sous peu. Pour le reste du fret, ou pour passage, ayant de superbes emménagemens, s'adresser à TOURNE & BECKWITH,
26 mai Nouvelle-Levée, No. 15.

POUR LOUISVILLE,
Et tous les ports intermédiaires,

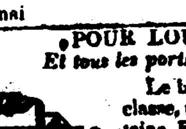

Le bateau à-vapeur de première classe, neuf, MOHAWK, capitaine FINDREN, ayant une partie considérable de son chargement à bord, partira dimanche, 27 mai, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à
24 mai YORKE, MACALESTER & Co.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI,

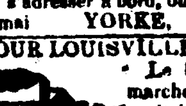

Le beau bateau à vapeur, fin marcheur, KENTUCKIAN, capitaine BUCKNER, a maintenant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à
24 mai YORKE, MACALESTER & CO.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI,

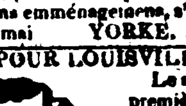

Le superbe bateau-à-vapeur, de première classe, PHILADELPHIA, capit. PENNYWIT, partira sous peu, ayant une partie de son chargement engagée. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
23 mai STETSON & AVERY.

POUR ST.-LOUIS.

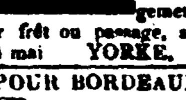

Un fret considérable est offert au premier bon bateau-à-vapeur qui partira pour ce port. S'adresser au No. 23, rue St. Louis. 18 mai

POUR CINCINNATI,

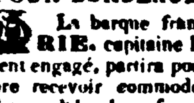

Le bateau-à-vapeur neuf SEVENTY-SIX, capitaine GONSUCH, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
14 mai YORKE, MACALESTER & CO.

POUR BORDEAUX, (*Passage seulement,*)

La barque française AIMABLE MARIE, capitaine FABRE, ayant tout son chargement engagé, partira positivement le 5 juin, et peut encore recevoir commodément quelques passagers. S'adresser à bord, en face de la rue Conti, ou à
P. E. & O. SORBÉ,
25 mai rue Royale, No. 118.

On a besoin de suite d'une goëlette de 50 tonneaux, pour porter un chargement à Rio-Grande (Mexique.) On paiera un bon prix. S'adresser au soussigné, rue de la vieille Levée, No. 26.
25 mai V. AICARD.

POUR NEW-YORK (*Passage seulement.*)

Le navire TALMA, capitaine SEARS, partira pour le port susdit samedi 26, et peut encore recevoir commodément quelques passagers. S'adresser à bord ou à WM. G. HEWES,
25 mai rue du Camp, No. 9.

POUR PORT-AU-PRINCE,

La belle goëlette SPICA, doublée et chevillée en cuivre; partira le 29 courant. Pour passage seulement, s'adresser à bord, en face des Magasins Bleus, ou à
26 mai TOURNE & BECKWITH.

POUR LE HAVRE.

Le navire de première classe, doublé et chevillé en cuivre, CRESCENT, capitaine ROBERS, ayant une partie de son chargement engagée, n'a besoin que de 300 balles de coton. S'adresser à I. OGDEN & Co.
23 mai rue du Canal, No. 59.

POUR NEW-YORK ET LIVERPOOL,
(*Paquebot entre New-York et la Louisiane.*),

Le beau navire neuf CREOLE, capitaine PAGE, commencera à charger demain, et partira le 5 juin. Ce navire prendra du fret pour Liverpool seulement, et ne s'arrêtera que deux jours à New-York, pour débarquer les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à
23 mai FOSTER & HUTTON.

DEMANDE d'une bonne goëlette du port d'environ 80 tonneaux, pour aller dans un port des Etats du Nord. Pour plus amples renseignemens, s'adresser de suite au soussigné.
23 mai FORESTIER.

POUR BALTIMORE,

Le brick fin voilier doublé et chevillé en cuivre BOURNE, capitaine BENTHALL, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, en face du poteau No. 19, ou à HARRISON, BROWN & Co.
23 mai rue Royale, No. 117.

DRAGONS D'ORLEANS.

La compagnie montera à cheval, dimanche 27 du courant, à 6 heures précises du matin—Habillement d'été.

Par ordre du capitaine,
L. T. CAIRE,
26 mai. Maréchal-des-logis-chef.

CHASSEURS A-CHEVAL D'ORLEANS.

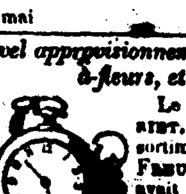

La Compagnie montera à cheval dimanche, 27 du courant, à 6 heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire. Equipement complet, pantalon blanc.

Par ordre du capit. commandant,
A. LABOURDETTE,
23 mai *Maréchal des logis-chef.*

Nouvel approvisionnement de Pendules, Pots-à-fleurs, et Jouaillerie.

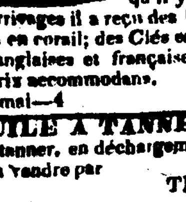

Le soussigné a reçu par le Ha[illegible], du Hâvre, un superbe assortiment de PENDULES et POTS A FLEURS, qui forment avec ce qu'il avait précédemment, le plus bel assortiment d'objets en ce genre qu'il y ait en cette ville. Par d'autres arrivages il a reçu des Boucles d'oreille en mosaïque et en corail; des Clés en or, de Bréguet, pour montres anglaises et françaises, &c. &c. qu'il vendra à des prix accommodans. LOUIS MUH,
23 mai—4 rue de Chartres, No. 115.

HUILE A TANNER.—150 barils Huile à tanner, en déchargement du navire Hy. Thompson, à vendre par THAYER, HURD & Co.
22 mai rue des Magasins, No. 29

CHAUX.—500 barriques Chaux de Thomastown, en débarquement et à vendre par WM. G. HEWES,
21 mai rue du Camp, No. 9.

SOIE A COUDRE, &c.—4 caisses Bas de soie patentés, qualité supérieure ; 3 do. do. brochés ; 8 caisses Soie à coudre, fortes couleurs, propres au marché mexicain et sujets à la remise des droits. A vendre par P. E. & O. SORBÉ.
15 mai rue Royale, No. 118.

VENTES A L'ENCAN.

PAR F DUTILLET.

SAMEDI, 26 du courant, il sera vendu, à midi, à la Bourse, un TERRAIN situé à l'encoignure des rues de la Douane et Robertson, ayant 60 pieds à la rue de la Douane, sur 132 pieds 2 pouces à la rue Robertson, désigné par le No. 6, ilet No. 36.

Conditions : ⅓ comptant et le reste à 9 et 18 mois de crédit, en billets endossés et hypothèque. 18 m—4

Vente de la ci-devant Habitation Delaronde, aujourd'hui appelée Versailles.

HEWLETT & RASPILLER ET DOMINGON,

ENCANTEURS, vendront à l'encan, samedi, 26 du courant, à midi, à la nouvelle bourse, une portion, des Terres de l'habitation Delaronde située à environ six milles au dessous de la ville, si avantageusement connue sous le rapport de sa situation et comme la terre la plus élevée que l'on puisse trouver, même à une grande distance des alentours de la Nelle.-Orléans.

Un plan de la propriété sera exposé à la bourse quelques jours avant la vente, et les amateurs sont invités, d'ici là, à visiter les lieux où on leur fournira tous les renseignemens qu'ils pourront désirer.

La division de la propriété est faite par arpent plus ou moins de face, sur six arpents de profondeur. Une partie des Lots font face au fleuve et seront vendus avec les droits à l'immense batture. L'élévation des terres est telle qu'il n'est presque pas besoin de levée.

Le reste des Lots, sur un desquels de 3 arpens sur six environ de profondeur se trouvent les jardins, la vaste maison, &c. de l'habitation, font face aux belles avenues Delaronde et du lac Borgne, situées au centre de la propriété ayant chacun 50 pieds de largeur et séparée l'une et l'autre par une réserve de 80 pieds destinés à la famille du canal de Versailles, devant aboutir du fleuve au bayou Bienvenu, et devant ainsi offrir une communication directe entre le fleuve et le lac Borgne.

Il est facile de se convaincre, par l'examen des cartes des environs de la Nouvelle-Orléans, que ce point est un de ceux en petit nombre qui rendent facile l'exécution de cette grande amélioration si désirée, puisqu'il n'y a qu'une très-faible portion de cyprière à traverser et qu'au point où ce canal aboutira au bayou Bienvenu, on rencontre une profondeur d'eau de 18 à 20 pieds et une largeur qui lui mérite le nom de Rivière plutôt que de Bayou.

Dans l'arrangement du plan, le propriétaire a réservé à l'usage commun, des fossés dégoûts, deux chemins sur les limites des propriétés de Mrs. Bienvenu et Lacoste, et dans la distribution des Lots, on remarquera qu'il a assuré aux acquéreurs les moyens d'y réunir la convenance, l'agrément et l'utilité.

Il n'est peut-être pas superflu de rappeler aux amateurs de biens de plaisance qui jugeront à propos de ce côté leur résidence d'été, qu'ils n'auront pas le désagrément d'avoir le soleil en face le matin en se rendant en ville, ni le soir en se retirant.

Les conditions de la vente, sont 1, 2, 3 et 4 ans de terme à partir du 20 mars dernier, payable en billets endossés à satisfaction domiciliés en ville, et portant hypothèque. Les actes de vente seront passés par L. T. Caire, not. pub., aux frais des acquéreurs qui seront mis en possession aux frais du propriétaire actuel.

16 mai—10

AUJOURD'HUI.

LOTERIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES.

11ME. CLASSE DE 1832.

Le tirage aura lieu le Samedi 26 Mai.

GROS LOT

10000 PIASTRES.

1	LOT	DE $	3,000	$ 3,000
1	"	"	1,500	1,500
1	"	"	1,000	1,000
1	"	"	800	800
1	"	"	623	623
6	"	"	500	3,000
6	"	"	300	1,800
6	"	"	200	1,200
156	"	"	50	7,800
156	"	"	20	3,120
624	"	"	8	4,992
7800	"	"	4	31,200

PRIX DES BILLETS

BILLET ENTIER.......... $ 4
DEMI BILLET.......... 2
QUART DE BILLET.......... 1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES ;—demis et quarts en proportion.

21 mai J. B. FAGET, *Directeur.*

SAMEDI!

Aura lieu le tirage de la 11ème. classe de la Loterie

DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES,

GROS LOT.

10,000 PIASTRES.

PRIX DES BILLETS : Entier $4 ; demi $2 ; quart $1.

Pour obtenir de bons billets, s'adresser au BUREAU DE LOTERIE DE FELTON,
21 mai rue St. Philippe, No. 11.

AVIS.—Les soussignés viennent de recevoir par le navire paquebot Warsaw, de New-York, 100 tambours figues de Smyrne, très-fraîches.

Ils ont également reçu par le Bolivar, du Havre, quelques Fromages de Roquefort : et par un arrivage récent de Marseille, 20 caisses saucissons d'Arles, 1re qualité.

En magasin—150 caisses raisins, saucissons de Lyon, sardines à l'huile et au beurre de Nantes et de l'Orient; Kirschwaser de la forêt noire, Mareskino de Zara, Guignolet, Ratafia de cerise; un assortiment de cages grandes et moyennes ; graines pour les oiseaux, et généralement tout ce qui a rapport à la grocerie.

25 mai CLAPIER & MICOUD.

PORC.—300 barils Porc prime, de l'Ohio, à vendre pour clôre un compte d'envois.
25 mai YORKE, MACALESTER & Co.

AGENCE pour la rafinerie de sucre.—Les soussignés ont constamment en main, un approvisionnement de Sucre en pain et rafiné.
25 mai YORKE, MACALESTER & Co.

163 BOITES THE IMPERIAL, (13 livres chaque), en débarquement du navire Hanover, à vendre par
25 mai. YORKE, MACALASTER & Co.

A VENDRE en débarquement du navire Warsaw, de New-York.

2 caisses Parapluies, couleurs assorties ; 2 do. Parasols de femmes ; 1 caisse Peignes imitation écaille, qualité supérieure ; 2 caisses Bas de soie et Soie à coudre, à vendre à bon marché par
P. E. & O. SORBÉ,
25 mai rue Royale, No. 118.

A VENDRE.

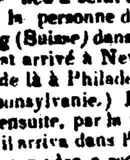

UN superbe CHEVAL de selle, à vendre par ISAAC L. M'COY.
23 mai—4

UNE récompense de vingt-cinq piastres sera donnée à celui qui pourra donner des renseignemens sur la personne de *François Fidel Landwing*, né à Zug (Suisse) dans l'année 1784. Parti de Bordeaux il est arrivé à New-York le 30 avril 1816, il se rendit de là à Philadelphie, et, en octobre 1816, à Easton (Pennsylvanie.) L'année suivante, il fut à Pittsburgh, et ensuite, par la voie de l'Ohio, à la Nlle.-Orléans, où il arriva dans l'automne de 1817. La dernière lettre que son père a reçue de lui est datée de cette dernière ville, le 17 septembre 1817; il parlait alors d'aller dans la Colombie.

La récompense ci-dessus est offerte à celui qui pourrait fournir des renseignemens sur le sort actuel de M. Landwing, et dans le cas où il serait mort, pour un certificat authentique de son décès. S'adresser à
TH. NICOLET & CO., *à la N. Orléans,*
ou à COTTEREL H. BARBEY & Co.
21 mai—15 *à New-York.*

AVIS.—Le soussigné vient de recevoir par les différents arrivages d'Europe et des Etats Unis, un superbe assortiment de BIJOUTERIE FINE consistant en : Boucles d'oreilles, Boutons à chemises, Epinglettes, Colliers, &c. &c. qu'il vendra à bon marché, à son magasin, encoignure des rues Condé et Dumaine.
18 mai—1m J. LA SALLE.

NOURRICE A LOUER.—Une mulâtresse d'un lait nouveau et d'une constitution saine, garantie bon sujet. S'adresser au bureau de cette feuille.
16 mai—1m

SHALS de Crêpe de Canton, ayant droit au drawback ; 7 caisses Shals en crêpe, unis et damassés, belles couleurs, assortis, reçus et à vendre par
16 mai J. W. ZACHARIE & CO:

FOIN & PATATES.—50 balles Foin et 400 barils Patates, en débarquement du brick Active, et à vendre par
10 mai LINCOLN & GREEN.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.

LE SAMEDI, 26 mai, à midi, il sera vendu à la Bourse, L'ESCLAVE LOUISA, âgée d'environ 18 ans, bonne domestique de maison, blanchisseuse, repasseuse et couturière, depuis 10 à 12 ans en cette ville ; elle parle anglais et français, et n'a eu que le défaut de s'absenter, sans cependant avoir quitté la ville. Conditions: 6 mois, en billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 25 mai

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu, samedi 26 mai, à midi, à la Bourse, les esclaves suivans, savoir: Hannah, âgée de 20 ans, avec trois enfants orphelins, dont un de 5 ans, un de 4 ans, et l'autre de 18 mois ; Hannah est garantie.

Conditions : Six mois de crédit, en billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Wm. Boswell, aux frais des acquéreurs.

Aussi : l'esclave Mary-Ann, âgée d'environ 21 ans, bonne servante, cuisinière et blanchisseuse ; elle est garantie contre les maladies et vices prévus par la loi. Conditions, 4 mois de crédit, en billet endossé et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 25 mai

PAR ISAAC L. M'COY.

MARDI, 29 du courant, il sera vendu à 10 heures, dans la maison rue Royale, No. 14, entre celles du Canal et de la Douane, un superbe assortiment de Meubles, tels que tables de diverses grandeurs, sofas, chaises, miroirs, bois de lits, tapis, armoires, services de tables, fers à repasser, pelles, pincettes, &c. 25 mai

PAR T. MOSSY.

VENDREDI, 25 du courant, il sera vendu à son nouveau magasin d'encan, rue Toulouse, un assortiment de Marchandises américaines, consistant coton blanc 4-4, dito power-loom, coton écru 4-4, dito 3-4, grosse toile dite burlaps, &c. &c. 24 mai

PAR T. MOSSY.

SAMEDI, 26 du courant, il sera vendu à la Bourse Hewlett, une Négresse créole nommée Françoise, âgée de 35 ans, bonne blanchisseuse, repasseuse, cuisinière et boulangère, et également bonne domestique ; elle est garantie des vices et maladies prévus par la loi, mais elle a une inclination à l'ivrognerie.

Conditions : comptant. 24 mai

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu, vendredi, 25 du courant, à midi, les Esclaves suivants, CHLOÉ, de 38 ans, excellente cuisinière, et blanchisseuse ; Martha, sa fille, âgée de 11 ans, créole ; excellent domestique, bon sujet, pleinement garanti.

Aussi : L'esclave NAB, âgé de 40 ans, il est très-bon charretier et palfrenier. On le vend garanti.

Conditions : comptant, ou à 4 & 6 mois crédit, avec intérêt, en billet endossé et hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé en l'étude de C. Pollock, aux frais de l'acquéreur. 21 mai

CHEMIN A COULISSE.

Règles établies pour l'été.

LES CHARS ont commencé à marcher, et les heures de départ sont fixées de manière à arranger tout le monde. A chaque heure du jour, il partira un ou plusieurs Chars, et à chaque heure aussi il en arrivera ; excepté à 8 heures du matin et 1 heure de l'après-midi. Depuis 4 heures de l'après midi, les Chars partiront et arriveront tous les trois-quarts d'heure. Il ne partira point de Chars de la ville après 10 heures du soir, ni du lac après minuit.

Les dimanches, les Chars suivront la marche établie jusqu'à présent, savoir : tous les trois-quarts d'heure, Les personnes qui voudront partir par le Char de 4 heures du matin sont invitées à prendre leurs billets la veille.

On invite aussi les passagers à prendre leurs billets au bureau, parce qu'il ne sera point reçu d'argent dans les Chars.

Les personnes qui désirent aller au Lac y trouveront toutes sortes d'agrémens. On n'a rien négligé pour monter les deux établissemens de l'*Hôtel du Lac* et de celui de *Washington* : les bains y sont très-bien tenus, et tout concourt à rendre cet endroit l'un des plus agréables qui soient connus dans l'Union. 24 mai—3

ON donnera de l'argent en avance pour des productions qu'on voudrait expédier à New-York. S'adresser à
24 mai WM. G. HEWES.

CABARET A VENDRE.

LE soussigné offre à vendre le fond de son cabaret situé encoignure des rues Union et Craps, faubourg Marigny. Ce cabaret est bien achalandé et contient un assortiment convenable de groceries. S'il n'est pas vendu à l'amiable d'ici au 31 du courant, il sera crié le même jour à l'encan, à 4 heures de l'après midi. S'adresser sur les lieux à
24 mai—2* MICHEL RIBE.

275 barils PORC prime, en débarquement du bateau à vapeur Scotland, à vendre par
23 mai STETSON & AVERY.

CAFE.—500 sacs Café de Rio, en débarquement et à vendre par
23 mai LINCOLN & GREEN.

120 caisses Blanc de Baleine, à vendre par
23 mai LINCOLN & GREEN.

CIGARRES mêlés et de la Havane, Pierres à filtrer, Toile et Corde d'emballage, à vendre par HARRISON, BROWN & Co.
23 mai rue Royale, No. 117

CAFÉ—300 sacs café de Rio, en débarquement, à vendre par HARRISON, BROWN & Co.
23 mai rue Royale, No. 117.

BOIS DE CAMPECHE.—80 tonneaux Bois de Campêche, en débarquement de la goëlette Swain, de Tabasco, à vendre par
23 mai A. QUERTIER & BOUTIN.

HUILE DE BALEINE.—40 barils et barriques HUILE de Baleine, de première qualité, à vendre par
23 mai—4 ISAAC L. M'COY.

HYDROCONION

OU BAIN EN PLUIE.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public de cette ville qu'il vient de faire l'ouverture de son établissement rue Bourbon, No. 235, entre Ste.-Anne et Dumaine, où l'on pourra prendre des BAINS DE VAPEUR DIT HYDROCONION, propres à la guérison des Rhumatismes; des Bains sulfureux, propres à la guérison des maladies de peau; des Bains aromatiques; des Bains de douche forte, par la pression de l'air, propres à faire disparaître les douleurs entre peau et chair.—Deplus, ils ont encore l'avantage d'avoir guéri des plaies incurables.

Les docteurs qui voudraient bien lui faire part des ordonnances, à ce sujet, pourront être assurés qu'elles seront suivies ponctuellement.

21 mai—1m GICQUEL.

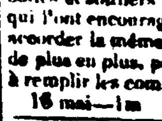

CHIGÉ,
MAITRE-BOTTIER.

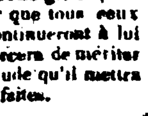

A L'HONNEUR de prévenir ses amis et ses pratiques, qu'il a reçu par le navire Bolivar, du Hâvre, une grande quantité de CUIRS, d'une des premières manufactures de Paris, ainsi que des TIGES grises pour bottes et souliers d'été. Il ose espérer que tous ceux qui l'ont encouragé jusqu'à ce jour, continueront à lui accorder la même confiance qu'il s'efforcera de mériter de plus en plus, par les soins et l'exactitude qu'il mettra à remplir les commandes qui lui seront faites.

16 mai—1m

A VENDRE par [illegible] du brick Com[illegible]
4 caisses Sauciss[illegible]
3 dito Serrures fr[illegible]
2 balles Couvertes [illegible]
200 Damejanes vuides, [illegible]
15 mai P. E. & O. SORBE, rue Royale, No.118

BŒUF de Boston.—30 barrils Mes No. 1, à vendre pour clore une vente, par
11 mai STETSON & AVERY.

THÉ NOIR, 10 caisses et 20 boîtes, de première qualité, en débarquement du navire Olympia, à vendre (11 mai) STETSON & AVERY.

CORDE D'EMBALLAGE.—500 rouleaux Cordes d'Emballage, de bonne qualité, à vendre par
11 mai STETSON & AVERY.

BLANC DE BALEINE—160 caisses Blanc de Baleine, grandeurs assorties, reçus par le navire Olympia, à vendre par
11 mai STETSON & AVERY.

PERLES FINES.—Quatre superbes Colliers de vraies Perles d'Orient, d'une grandeur extraordinaire, à vendre par
V. DE LA COVA & FRERE.
11 mai rue St. Louis, No. 51.

CACAO.—12 sacs Cacao de Caracas, de qualité supérieure, à vendre par
11 mai V. DE LA COVA & FRERE.

NANKIN BLEU.—2000 pièces Nankin bleu, ayant droit au drawback, à vendre par
16 mai YORKE, MACALESTER & CO.